

Tunis, le 23 octobre 2026

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Sur demande du Conseil du Marché Financier et dans le cadre du suivi de l'état d'avancement du projet d'introduction en bourse de l'activité câble du groupe One Tech Holding, la société One Tech Holding a communiqué les informations concernant les modalités de l'opération et le calendrier y afférent :

«... Le Conseil d'administration de One Tech Holding, réuni le 24 août 2026, a donné son accord sur les modalités de l'opération : l'introduction en bourse de Tunisie Câbles sera réalisée par voie d'Offre à Prix Ouvert. Elle combinera une augmentation de capital, qui en constituera la majeure partie, et une cession limitée d'actions existantes par One Tech Holding. Le 29 septembre 2026, le Conseil d'administration et l'Assemblée Générale Ordinaire de Tunisie Câbles se sont à leur tour prononcés sur l'opération. L'Assemblée Générale Extraordinaire de Tunisie Câbles, a adopté les résolutions relatives à son capital, préalables au dépôt du dossier.

Les intermédiaires en bourse chargés de l'introduction, MAC SA et Tunisie Valeurs, ont été mandatés. Les travaux de due diligence financière, juridique, fiscale et organisationnelle sont en cours de finalisation.

À deux mois de la clôture de l'exercice, et dans un souci de transparence et de conformité aux exigences réglementaires, la Direction Générale prévoit de disposer des comptes certifiés de Tunisie Câbles relatifs à l'exercice 2026 au plus tard à fin février 2027. Ces comptes viendront actualiser le dossier en cours d'instruction. Les investisseurs disposeront ainsi, au moment de l'offre, d'une base complète et audité sur l'exercice 2026, leur permettant d'apprécier la situation de la société sur les données les plus récentes, au plus près de la réalité de son activité.

L'introduction en bourse interviendra ainsi au cours du premier semestre 2027.

Ce calendrier reste subordonné à l'accomplissement des formalités juridiques et à l'obtention des autorisations requises. Toute évolution significative sera portée à la connaissance du public...»